

COMITÉ DE FINANCES

Compte rendu du 3 novembre 2015

Bureau national de l'ACEP

PRÉSENTS : E. Tremblay (présidente) I. Borre (gestionnaire des services d'administration
intérimaire)
N. Giannakoulis (présidence) C. Vezina (directeur général des opérations intérimaire)
A. Butler S. Wensink (agente des finances)
K. Chao M. Courty (adjoint, paye et comptabilité)
C. DesRochers L. Griffin (coordonnatrice des achats)
A. Picotte
S. Maguire

Absence : A. Butler

La réunion commence à 16 h 10.

1a. Approbation de l'ordre du jour

Ajout 3d – Frais juridiques

Ajout 3e – Machine à affranchir

Il est proposé par A. Picotte et appuyé par E. Tremblay :

« Que l'ordre du jour soit adopté, tel que modifié ».

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0 **Résolution adoptée à l'unanimité**

1b. Compte rendu du 6 octobre 2015

Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par S. Maguire :

« Que le compte rendu du 6 octobre 2015 soit adopté ».

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0 **Résolution adoptée à l'unanimité**

1c. États financiers de septembre 2015

On convient de transférer les frais associés à Renaud Paquet au budget des consultants, les frais des articles divers au budget du matériel promotionnel, les frais de règlement au budget des salaires et avantages sociaux et les frais associés à la présentation de la base de données au budget des programmes.

Il est proposé par A. Picotte et appuyé par K. Chao :

« Que les états financiers de septembre 2015 soient adoptés, tels que modifiés ».

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0 **Résolution adoptée à l'unanimité**

3a. Suivi des recommandations du Comité des finances

Les trois recommandations ont été soumises au vote et adoptées par le Comité exécutif national le 28 octobre 2015.

3b. CEN – Décisions finales

Aucune.

3c. Suivi - Vidéoconférences

L. Griffin explique le tableau distribué pendant la réunion et formule ses recommandations à cet égard. Toutes les soumissions visent la vidéo et la téléconférence.

Elle ne recommande pas CBCI car il faudrait réutiliser notre équipement actuel et CBCI n'a pas énormément d'équipement à offrir. L. Griffin mentionne que Davidson Violette constitue l'option la plus rentable. L. Griffin ajoute que LMB a recours à Baldwin en sous-traitance car l'entreprise n'offre pas d'équipement vidéo.

Les membres du Comité des finances demandent à L. Griffin d'obtenir un résumé plus complet, incluant le nombre de caméras et de micros et décrivant la souplesse des services offerts, le nombre de licences dont on aura besoin et l'équipement dont nos interlocuteurs devront se doter.

3d. Frais juridiques

Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par A. Picotte :

« Que le Comité des finances recommande au Comité exécutif national de transférer la somme de 50 000 \$ du Fonds de prévoyance de l'exécutif à la rubrique Honoraires professionnels en prévision des frais prévus. »

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0 **Résolution adoptée à l'unanimité**

Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par A. Picotte :

« Que le Comité des finances recommande au Comité exécutif national d'allouer toutes les dépenses liées à la contestation du projet de loi C-59 (Charte) à la rubrique Négociations du budget. »

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0 **Résolution adoptée à l'unanimité**

Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par A. Picotte :

« Que le Comité des finances recommande au Comité exécutif national d'allouer toutes les dépenses liées aux Opinions sur les activités politiques à la rubrique Sensibilisation du budget. »

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0 **Résolution adoptée à l'unanimité**

3e. Machine à affranchir

M. Courty mentionne que la machine à affranchir est dépassée et ne peut être connectée à un réseau local. Une nouvelle machine devrait être louée ou achetée, sinon, il faudrait acheter les timbres en vrac.

Les membres du Comité des finances recommandent que l'on se penche sur les coûts des timbres en vrac.

4a. Bilan

Le bilan est passé en revue.

4b. Chèques du mois de septembre 2015

Les chèques du mois de septembre 2015 sont examinés.

4c. Déjeuners de travail

Aucun.

5. Confirmation de la prochaine réunion et levée de la séance

La prochaine réunion du Comité des finances est fixée au 1^{er} décembre 2015.

La séance est levée à 17 h 55

Date

N. Giannakoulis (présidence)